

SECRETARIAT

AS/Pol (2024) CB 03

28 mars 2024

Aux membres de la Commission des questions politiques et de la démocratie

Carnet de bord de la réunion tenue à Paris le 27 mars 2024

La **Commission des questions politiques et de la démocratie**, réunie à Paris le 27 mars 2024, sous la présidence de M. Bertrand Bouyx (France, ADLE), Président, en ce qui concerne :

- **Avis statutaire sur la demande d'adhésion présentée dans la lettre du 12 mai 2022 adressée à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, conformément à la Résolution statutaire (51) 30** (rapporteuse : Mme Dora Bakoyannis, Grèce, PPE/DC) : a entendu une communication de la rapporteure ; est convenue de changer le titre de l'Avis en *Demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe* ; a examiné et adopté un projet d'Avis révisé tel qu'amendé ;
- **Questions diverses** : est convenue de demander une prolongation de la validité du renvoi sur « Renforcer les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Amérique latine » (Rapporteuse : M. Antonio Gutiérrez Limones, Espagne, SOC), pour une période d'un an, jusqu'au 27 avril 2025 ;
- **Prochaines réunions** : a pris note de ses réunions en 2024 qui se tiendront comme suit :
 - Partie de session d'avril (15-19 avril 2024), Strasbourg
 - 30-31 mai 2024, Oslo
 - Partie de session de juin (24-28 juin 2024), Strasbourg
 - 9 septembre 2024, Paris
 - Partie de session d'octobre (30 septembre-4 octobre 2024), Strasbourg
 - 11 décembre 2024, Paris

Sonia Sirtori, Pavel Chevtchenko, Cesare Colombo

cc. Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Directrice et agent-e-s du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directrice et Directeurs Généraux
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
Directeur du bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

* Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.